

Votre intermédiaire
Vincent BESNEUX Agent Général
 14 Place St Méline
 35740 PACE
 Tel : 02 99 60 63 29
 E-mail : agence.vbpace@axa.fr – www.axa.fr
 N° Orias : 07015500

réinventons / notre métier



BULLETIN D'ADHESION RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE CHIROPRACTEUR

Réservé aux adhérents de l'Association Française de Chiropraxie

Le présent Bulletin d'adhésion une fois signé vaudra Conditions Particulières de vos garanties d'assurance constituées du présent Bulletin, de la fiche d'information relative à la durée de la garantie dans le temps en assurance de RC et de la Notice d'information précontractuelle valant Conditions Générales.

INFORMATIONS GENERALES SUR L'ADHERENT

Nom, Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Numéro d'adhérent à l'association

ACTIVITES DE L'ADHERENT

Le proposant déclare :

- Réaliser toutes les activités qui relèvent de la profession de Chiropracteur, (Chiropraxie, Chiropratique, Chiropraticiens) ;
- Y compris la pose de diagnostic sur un animal, les actes effectués sur les animaux (dès lors que l'assuré est titulaire des diplômes et autorisations imposés par la loi ou décret), les actes d'acupuncture et d'ostéopathie pour les personnes diplômées et autorisées par la loi ou le décret, les actes d'échographie permettant de mieux cibler les actes à réaliser.
- La garantie est également acquise pour les activités citées ci-dessus en dehors du cabinet y compris lors des interventions dans les clubs sportifs, y compris compétition et lors de salons, séminaires, événements, y compris lors de manipulations lors de séminaires (à l'exclusion des activités réalisées aux USA/CANADA),
- La garantie est acquise pour les actes de kinésithérapie, lorsque les assurés sont titulaires des diplômes nécessaires et qu'ils exercent cette activité en complément de la chiropraxie et dans la limite de 30 % de leur chiffre d'affaires total.

COTISATION ANNUELLE TTC RESPONSABILITE CIVILE

Tarif d'une adhésion suivant la date de souscription	Tarif (frais et taxes inclus)
Entre le 01/01/2022 et le 01/04/2022	180,00 €
Entre le 01/04/2022 et le 01/07/2022	140,00 €
Entre le 01/07/2022 et le 01/10/2022	100,00 €
Entre le 01/10/2022 et le 01/01/2023	60,00 €

*Frais et taxes : la taxe d'assurance de 9 %

TABLEAU DES GARANTIES

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES DU CONTRAT
-DOMMAGES CORPORELS (SAUF FAUTE INEXCUSABLE)	15.000.000 € par année d'assurance dont 10.000.000 € par sinistre
-DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONFONDUS	6.100.000 € par année d'assurance dont 1.100.000 € par sinistre , par adhérent et par année d'assurance
-Avec limitation pour Dommages :	
- ENGAGEANT LA RESPONSABILITE CIVILE DE DEPOSITAIRE	45.000 € par sinistre, par adhérent et par année d'assurance
- RESULTANT D'ACTES PRATIQUES SUR ANIMAUX	15.000 € par sinistre, par adhérent et par année d'assurance
- RESPONSABILITE CIVILE POLLUTION ACCIDENTELLE	1.100.000 € par année d'assurance
- FAUTE INEXCUSABLE	2.000.000 € par année d'assurance dont 1.000.000 € par sinistre
Franchise par sinistre (Sur tout dommage autre que corporel) 150 €	
Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties.	
l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties.	

MENTIONS LEGALES

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'Article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée :

- . Du caractère obligatoire des réponses aux questions posées pour l'établissement des Conditions Particulières ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux Articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.
- . Que les destinataires des données personnelles me concernant sont d'une part, et en vertu d'une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés, les collaborateurs de l'assureur, responsable du traitement, tant en France qu'au Maroc, dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance et d'autre part, ses intermédiaires, réassureurs, organismes professionnels habilités ainsi que les sous-traitants missionnés.
- . Que mes données peuvent être utilisées dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui ou auprès des autres sociétés du groupe auquel il appartient.
- . Que je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'AXA – Service Information Clients – 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex pour toute information me concernant.
- . Que les données recueillies par l'assureur lors de la souscription et des actes de gestion peuvent être utilisées par le Groupe AXA à des fins de prospection commerciale.

Je peux m'y opposer en écrivant à l'adresse indiquée ci-dessus.

Adhésion

Oui, je choisis d'adhérer au contrat d'assurance pour compte Responsabilité civile professionnelle n° 10332826704 et déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions ainsi que de la fiche d'information relative à la durée de la garantie dans le temps en assurance de RC et en acceptant les termes par la remise avant la souscription de la notice d'information précontractuelle valant Conditions Générales conformément aux dispositions de l'article L.112-2 du code des assurances.

Fait à

le

Cachet du souscripteur + signature et fonction du représentant du souscripteur précédé de la mention « lu et approuvé »	Date d'effet souhaitée : __/ __/ __
---	-------------------------------------